Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 17 (1881)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL 1er AOUT 1881

XVIIe Année. No 15.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Le 24e congrès des instituteurs allemands à Carlsrouhe. — Séance du Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande. — Statistique nationale. — Réflexions sur l'enseignement de la langue maternelle. — Histoire de France. — Bibliographie. — Anecdotes scolaires et instructives. — Chronique scolaire. — Ephémérides pédagogiques. — Partie pratique.

Le 24e congrès des instituteurs allemands à Carlsrouhe.

Le jour de la Pentecôte, jour qui semble propice aux inspirations grandioses, 2000 instituteurs et institutrices de l'Allemagne siégeaient à Carlsrouhe et ont tenu leurs assises du 5 au 9 juin. Après avoir reçu les félicitations du bourgmestre, ils ont été honoré de la présence du souverain du pays qui a suivi les délibérations pendant une séance et s'est entretenu ensuite avec les chefs de la réunion et a fait au Congrès la gracieuseté d'une représentation donnée au théâtre grand-ducal. On a joué le Jules-César de Shakespeare.

A l'aspect du grand-duc, l'assemblée s'était levée et fit entendre l'hymne religieux bien connu :

Grand Dieu, nous te bénissons....

Les instituteurs n'ont pas cru par cet acte ou ce chant religieux

porter atteinte au caractère non-confessionnel et strictement laïc qu'ils désirent conserver à l'école. Des paroles dans ce sens ont été prononcées par plusieurs des orateurs qui ont blâmé le ministre prussien Puttkamer de ses tendances opposées à l'école non-confessionnelle, ainsi qu'aux congrès libres d'instituteurs. Les résolutions suivantes ont été prises : I. *Les conférences et assemblées libres d'instituteurs sont un moyen essentiel et efficace pour donner à l'école l'essor qu'elle réclame.* II. *L'école non-confessionnelle ne porte pas atteinte au caractère religieux et moral de l'école et à sa mission nationale.* III. *La formation du caractère est une des missions essentielles de l'école. Un instituteur a besoin d'une forte culture physiologique et logique.*

En formulant la troisième proposition, M. Wolf, professeur agrégé de l'université de Leipzig, dit avec raison que notre siècle est pauvre en caractères et que les plus beaux dons de l'esprit, sans caractère, n'ont souvent pas de valeur. Ce jeune professeur ne recherche pas les causes de cette pauvreté; ce qui eut été bien instructif, cependant. En revanche, il cherche un remède au mal et le trouve... je vous le donne à deviner... dans l'étude de la logique et de la psychologie qui paraissent être la partie favorite du juvénile professeur. La connaissance de l'histoire de ces branches d'études aurait cependant pu lui apprendre que la science profonde de la logique et de la psychologie n'empêchait pas le fameux chancelier de la reine Elisabeth, François Bacon, d'être un des caractères les plus vils qui aient existé. Comme l'a fort bien fait remarquer M. Debbe, directeur d'école de Brême, c'est le cœur et la volonté et non la science qui font le caractère. De beaux exemples, tirés de l'histoire, et l'exemple des instituteurs eux-mêmes feront plus que toutes les études pour la formation des caractères.

Un instituteur a cité à cette occasion les paroles de l'ancien ministre de l'instruction publique, Falk, le libéral prédécesseur de M. Puttkamer, et qui disait que l'école peut et doit contribuer à l'éducation de l'esprit, mais elle ne peut pas faire grand chose sans le concours de la famille. L'école a donc toute espèce de bonnes raisons à donner pour se défendre de la fausse accusation qu'elle est la complice des crimes et des immoralités qui se commettent dans le monde. C'est après l'école et hors de l'école qu'il faudrait procurer à la jeunesse des distractions honnêtes pour la soustraire aux séductions du vice et aux mauvaises influences de tous genres. L'orateur rend hommage aux autorités de Berlin pour l'initiative prise dans ce sens, à propos de la seconde thèse.

M. Schumacher, de Worms, estime, en opposition à M. Puttkamer, que l'école, pour être anti-confessionnelle, n'est pas *ipso facto* irréligieuse. Il a été élevé dans une *école mixte* (simultan schule) et travaille depuis quelques années dans un établissement du même genre ; il croit que cette école a un grand avenir. M. de Puttkamer croit la cause de l'école mixte perdue ; il pourrait bien avoir perdu la sienne (on rit). La paix entre les confessions, voilà ce que veut l'école mixte. Elle est naturellement hostile au mouvement anti-sémitique, à cette chasse aux juifs, qui date d'un autre âge. Un pasteur, M. Böring ou Bairing, se prononce dans le même sens. Il glorifie Fröbel, ce qui se comprend, et le philosophe Krause, ce que l'on comprend moins, étant données les idées de ce dernier. M. Böring est partisan de l'école nouvelle ; l'ancienne, à l'entendre, n'enseignait que le cathéchisme.

Une discussion très intéressante a eu pour objet *la centralisation* dans l'enseignement que recommandait le rapporteur, en alléguant la *surcharge*. Quelques directeurs d'écoles ne veulent pas admettre qu'il y ait surcharge. La discussion se termine par les deux résolutions suivantes :

1° L'enseignement à l'école populaire, en ce qui concerne les études de mémoire, doit être circonscrit aux objets que réclame impérieusement la culture religieuse, morale, nationale et pratique de la jeunesse.

2° L'enseignement doit être, dans son propre intérêt, fondé sur l'intuition.

La réunion d'un congrès scolaire allemand aux portes de la Suisse, aurait dû engager celle-ci à s'y faire représenter officiellement. La France l'a bien fait. Mais la Confédération n'y a pas songé ou n'a pas trouvé d'argent pour cela. Le *Schweizerische Lehrer Verein* aurait pu le faire aussi. Notre société romande s'y serait intéressée, si elle l'avait su. Car ainsi que nous l'avons dit souvent, la pédagogie est une dans ses grands principes. A Carlsrouhe, M. Hoffmann, conseiller d'école qui présidait, a dit dans le même sens : « Il n'y a pas « de pédagogie exclusivement allemande, mais une pédagogie « universelle et nous nous trouvons honorés lorsque les Etats « voisins viennent chercher chez nous des vues et des conseils. »

Mais, tout en reconnaissant l'unité fondamentale dans la pédagogie, nous avons dû y constater aussi certaine diversité dans les méthodes, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les *exercices de mémoire* qui, trop multipliés dans certaines écoles françaises,

ont été réduits à rien dans les écoles allemandes, au grand détriment de l'esprit et du cœur.

M. Hoffmann termine son discours par les paroles suivantes : « Je ne sais s'il me sera donné d'assister à notre prochain con- « grès. Mais veuillez recevoir, comme une expression de mes « dernières volontés, ce vœu de mon cœur : Conservez vos libres « assemblées générales comme votre plus précieux joyau ; ces « assemblées sont indispensables au progrès de l'instruction « publique. »

Nous ne pouvons mieux faire en achevant ce compte-rendu, que de répéter les paroles de M. Hoffmann, pour en faire l'application à nous mêmes, c'est à dire aux membres du corps enseignant de la Suisse romande qui, dans une année, seront appelés à siéger en congrès à Neuchâtel. A. Daguet.

Séance du Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

Le 9 juin, le Comité central des instituteurs de la Suisse romande s'est réuni à Neuchâtel et était à peu près au complet. Tous les cantons et demi-canton français y étaient représentés. Le président, M. A Biolley, a retracé la marche de la Société. Il a ensuite exposé les vues du Comité-directeur concernant le prochain congrès qui se tiendra à Neuchâtel, et la manière dont on pourrait ajouter à l'intérêt qui s'attache à une réunion de ce genre.

M. *Villommet*, caissier de la Société, prié de faire connaître la situation financière de celle-ci, a présenté un rapport succinct sur la matière, avec une statistique des abonnés de l'*Educateur*, qui se maintient au chiffre approximatif de 1200 abonnés.

La Caisse de secours des instituteurs fait également l'objet des communications de l'honorable et actif gérant. Bien que disposant de médiocres ressources, cette caisse a déjà soulagé bien des infortunes.

La question de l'*Educateur* proprement dit et de sa rédaction donna lieu à une discussion assez longue entre le rédacteur en chef et quelques membres du Comité central.

Plusieurs critiques, toutes bienveillantes, il est vrai, mais fort diverses, contradictoires même, selon le point de vue auquel on se plaçait, ont été formulées. La rédaction a répondu, tout en ajoutant qu'il sera tenu compte de ces observations dans la mesure du possible. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « On ne peut contenter tout le monde et son père. » Ce qu'il y a de sûr, c'est que tel qu'il est, l'*Educateur* se soutient et qu'il contribue de plusieurs façons à la prospérité de la Société des instituteurs de la Suisse française.

L'époque de la tenue du congrès a été fixée aux premiers jours d'août 1882. M. le conseiller d'Etat Roulet, Directeur de l'Instruction publique, a bien voulu en accepter la présidence honoraire.

La séance a été suivie, suivant l'usage, d'un modeste banquet, auquel ont été invités M. le Directeur de l'Instruction publique et son secrétaire, M. Charles-Eugène Tissot. Ce dernier seul a pu accepter l'invitation. De cordiales et joyeuses paroles, mêlées de chants, ont égayé ce repas trop court au gré de ceux qui rentraient chez eux par le chemin de fer et de ceux qui avaient le regret de les voir partir.

Statistique nationale.

Population des cantons.

Berne, 582,164 hab.; Zurich, 317.576; Vaud, 238 730; St-Gall, 210 491; Argovie, 198.645; Lucerne, 134.806; Tessin, 130.777; Fribourg, 115.400; Neuchâtel, 103.732; Genève, 101.995; Valais, 100.216; Thurgovie, 99.552; Grisons, 99.991; Soleure, 80.424; Bâle-Ville, 65.101; Bâle-Campagne, 50.273; Appenzell (Ext.), 51 958; Schwytz, 51.235; Schaffhouse, 38,348; Glaris, 34.213; Uri, 23.694; Zoug, 22,994; Obwald, 13,356; Appenzell (Int.), 12,341; Nidwald, 11.992.

Les vingt villes de la Suisse les plus peuplées.

Zurich, avec ses faubourgs, 75.172 hab.; Genève, avec ses faubourgs, 68.035; Bâle, 60,707; Berne, 43.749; Lausanne, 30.026; Chaux-de-Fonds, 21.350; St-Gall, 21.239; Lucerne, 17.711; Neuchâtel, 15.516; Winterthour, 13.119; Fribourg, 11,819; Schaffhouse, 11.738; Bienne, 11,476; Hérisau, 11.025; Locle, 10,401; Coire, 8.883; Einsiedeln, 8,369; Vevey, 7,820; Altstætten, 7,800; Soleure, 7.642.

Réflexions sur l'enseignement de la langue maternelle.

La base de cet enseignement, c'est la lecture. Non pas cette espèce d'exercices qui consistent à répéter machinalement des mots et des phrases, en leur donnant une intonation et une prononciation correctes, mais la lecture intelligente, celle qui s'arrête au sens et à la forme et qui s'adresse à la fois à l'âme et au goût des élèves. Quant à l'autre genre de lecture, nous le classons à part, quoiqu'il ait aussi son importance: c'est celui de l'éminent académicien, M. Legouvé, et qu'il s'agit aussi de développer dans les écoles. Mais, encore une fois, ce genre de lecture ne doit pas empiéter sur l'autre.

Du reste, la lecture doit être une récapitulation de tous les exercices se rapportant à la langue, depuis les notions générales de la grammaire jusqu'à l'analyse dans ses différentes espèces. Il est vrai qu'on peut le dire également de la composition, mais c'est à un autre point de vue.

On ne saurait concevoir l'enseignement de la langue sans un cours de grammaire. Aussi quelle place n'occupe-t-elle pas dans nos écoles?

Craignons pourtant qu'elle ne se substitue à la langue elle-même; considérons-la comme un puissant auxiliaire, mais ne lui donnons pas plus d'autorité que de raison, elle pourrait nous jouer plus d'un mauvais tour. Il en est de même de la rhétorique, qui ne donne pas plus l'éloquence que la grammaire ne donne du style. Leur rôle à toutes deux est de classer, de régulariser, d'éclairer nos pas dans la carrière du langage, afin que nous ne marchions pas au hasard en péchant soit contre le goût, soit contre l'usage. Maintenant que la grammaire soit conçue dans tel ou tel plan, peu importe; l'essentiel est que toutes les matières soient bien ordonnées, et que ce *code du langage* présente un enchaînement d'articles à la fois clair et méthodique.

Quant à l'orthographe, je crois que, dans tous les cas, on ne peut guère se passer d'un peu de dérivation, à moins que l'écriture de la langue ne se simplifie, grave question que nous laissons à d'autres le soin de répondre. Et encore, lorsque la langue viendrait à être simplifiée dans ses formes en vue des écoles et des classes populaires, pourrait-on se dispenser de remonter aux sources, à l'origine, ou négliger de rechercher dans le passé le pourquoi et le comment des choses du présent? Tout ce qu'on pourra faire pour simplifier sera de la mauvaise besogne, en dehors des lois qui président à la formation et aux modifications continuelles d'une langue. Aussi le mieux, en pareil cas, pour les instituteurs, c'est d'attendre. D'ailleurs, si la langue se modifie dans le sens que nous venons d'indiquer, si une évolution marquée se produit dans l'orthographe française, ce mouvement, comme toujours, ne se fera que par le peuple et non par les savants. E. L.

Histoire de France.

Leçons moyennes.

Histoire de France à l'usage des écoles primaires, par M. Ducoudray, chez Hachette, un volume de 355 pages.— Leçons complètes d'histoire de France, à l'usage du degré supérieur des mêmes écoles, 55 pages, 1880.

Nous eussions aimé à jeter un coup d'œil aussi sur les *Premières leçons d'histoire de France*, pour les comparer avec le degré moyen. Mais on n'a pas jugé à propos d'en joindre l'envoi aux deux ouvrages ci-dessus et à un troisième dont nous parlerons tout à l'heure.

Ce qui distingue tout d'abord le premier livre de M. Ducoudray, c'est que pour être par la simplicité du style à la portée des élèves, il n'en est pas moins rédigé conformément aux données de la science historique. C'est ainsi qu'il a grand soin de ne plus appeler *druidiques* les monuments qu'on appelait de ce nom jadis, mais auxquels il est historiquement impossible de conserver cette dénomination, puisque ces sortes de pierres se retrouvent dans des pays où les Druides étaient parfaitement inconnus. C'est ainsi encore que l'auteur nommera le Brenn et non Brennus le chef gaulois qui prit Rome, le nom Brenn désignant les fonctions du commandement et non un individu en particulier. Mais justement à

cause de cela, nous avons été étonné de lire, page 14, que *les Romains étaient le peuple le plus instruit de la terre*. Cette qualification ne conviendrait-elle pas mieux aux Grecs dont les Romains, après tout, n'ont été que les disciples et les continuateurs? Nous avons remarqué qu'au lieu de dire la race ou la dynastie carlovingienne, M. Duconday emploie l'expression de *carolingienne* adoptée par l'historiographie actuelle en France.

L'origine des communes est indiquée d'une façon fort intéressante et accompagnée d'une gravure sur bois représentant un groupe de bourgeois qui cherchent à lire *leur charte de commune*. Les communes datent, comme on sait, en France, du XIe siècle. On connaît cependant de plus anciennes communes ou villes se gouvernant elles-mêmes au sud de la France, celles-ci d'origine romaine.

Des gravures en bois en grand nombre, qui illustrent le texte et représentent des monuments, des faits historiques, des personnages, contribuent à l'intelligence du récit et à l'attrait du livre pour les écoliers. De petits tableaux généalogiques, les résumés qui suivent chaque période et les questionnaires qui reviennent à la fin de chaque chapitre ajoutent encore à la valeur de ce livre destiné à l'enfance.

Les jugements de l'auteur ou, si l'on veut, l'esprit dans lequel l'ouvrage est conçu, est bon et sain en général. Nous avouons ne pas être cependant de l'opinion de M. Ducoudray, lorsqu'à propos de la fusion de la noblesse, du clergé et du Tiers-État en une seule assemblée nationale constituante, il fait cette réflexion : *Faire trois assemblées, c'était reconnaître trois peuples en France, mais en réalité il n'y en avait qu'un*. Au lieu de trois assemblées, on eût pu en faire deux, comme en Angleterre, et le *Tiers-Etat*, qui ne demandait d'abord par l'organe de Siéyès qu'à être *quelque chose*, n'eût pas été *tout*, c'est-à dire une assemblée sans contrepoids autre que la volonté de la populace, sous l'empire de laquelle elle vota la mort de Louis XVI. Car sans cette pression, Carnot l'affirme, la mort du roi n'eût pas été votée.

Quand nous louions tout à l'heure la simplicité du style du livre moyen de M. Ducoudray, nous nous voyions cependant obligé de faire une exception pour la phrase suivante dont nous trouvons le tour un peu alambiqué pour l'enfance : *Les violences de Brunehaut* (la reine d'Austrasie) *ne furent pas non plus indignes de ces temps barbares*. Mais ce ne sont là que des critiques de détails et qui n'atteignent pas le livre dans son économie générale et sa rédaction. On peut remercier M. Ducoudray des bons livres qu'il a donnés à la jeunesse française. Car l'ouvrage intitulé : *Leçons complètes*, que nous allons examiner, est mieux fait encore que le précédent. *(A suivre.)* A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'INSTRUCTION CIVIQUE en usage dans les écoles du canton de Genève, par MM. Duchosal et Berthet. Prix 50 centimes. Genève, 1881.

Les ouvrages d'instruction civique ne manquent pas. Chaque canton de la Suisse française aura bientôt le sien, sans parler d'ouvrages plus généraux. Le petit livre que nous annonçons a été écrit spécialement en vue de la population genevoise. Il se compose de quatre parties : notions générales, la commune, le canton, la confédération.

Au point de vue historique et des origines de la société humaine, il y aurait plus d'une observation à faire. Nous nous bornerons à signaler une contradiction et une erreur historique, consistant à placer à l'an 1291 la fondation de la Confédération suisse et à parler ensuite d'une lutte qu'auraient entrepris en 1307 les cantons primitifs pour *s'affranchir de la domination allemande*. Les Suisses du 14e siècle, pas plus que ceux du 15e, jusqu'à l'année 1499, n'ont songé à s'affranchir de l'empire germanique C'est de l'Autriche seulement, qu'il ne faut pas confondre avec l'empire, que voulaient s'affranchir les Waldstætten.

Ce qui regarde les constitutions cantonale et fédérale est la meilleure partie de ce livre élémentaire. Chaque leçon, il y en a 37, est accompagnée d'un *questionnaire* Mais la réponse à plus d'une de ces questions ne se trouve pas dans le texte et suppose, par conséquent, des explications du maître qui ne se rattachent pas directement au corps du livre. A. D.

Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande, par Dussaud et Gavard, degré supérieur. Troisième édition, entièrement revue et augmentée. Ouvrage adopté par les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Genève. Prix fr. 1,75. Lausanne, Lucien Vincent, éditeur, Imer et Payot, libraires-éditeurs. 1881.

Ouvrage en usage dans nos écoles primaires. Espèce de petite encyclopédie qui traite des sujets variés : histoire naturelle, voyages, biographies, anecdotes, dialogues, etc. Le choix des poésies, toujours difficile à faire pour la jeunesse, pourrait être plus heureux. Plusieurs gravures à l'appui des explications seront sans doute un attrait de plus pour les élèves. Encore un avantage de ce volume : c'est que le prix en est abordable à toutes les bourses. Nous nous permettrons cependant d'exprimer un vœu: c'est que les nouvelles éditions ne soient pas trop modifiées, vu les inconvénients que cela entraîne pour la leçon de lecture. V.

Rapports sur le gymnase classique (26 pages) et le gymnase réal de Bâle (20 pages), 1881, avec une dissertation relative à la Bible du pasteur Latocle ou Bible en images du 14e siècle, mais dont les traces premières ou symboles ressemblent aux catacombes du savant Wredent.

Voici quelques chiffres extraits du rapport, relatif au gymnase classique. Cet établissement compte 477 élèves, dont 69 des autres cantons et 74 de l'étranger. Le personnel enseignant se compose de 18 membres. Il y a treize branches inscrites au programme : la religion, le grec, le latin, le français, l'allemand, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'histoire naturelle, l'écriture, le chant, la gymnastique, le dessin.

Le rapport relatif au gymnase réal ou technique accuse la présence de 782 élèves (dont 677 ont assisté à l'examen de la fin de l'année scolaire) avec 26 maîtres.

Anecdotes scolaires et instructives.

Un jeune Danois se trouvant en voyage à Rome et ayant eu l'avantage de faire la connaissance de son illustre compatriote, le grand sculpteur Thorwaldsen, lui demandait combien de jours il lui faudrait rester pour pouvoir dire qu'il connaissait cette ville. « Je ne puis pas vous répondre, fit Thorwaldsen; il n'y a que dix ans que j'habite Rome; il faut vous adresser à quelqu'un d'autre.

Ceci est une bonne leçon pour ces touristes et ces voyageurs à vol d'oiseau qui prétendent connaître un pays après quelques jours et même parfois après quelques heures. Avis aussi aux hommes d'école qui prétendent juger une classe après une *demi-heure* de présence.

Tous les chemins conduisent à Rome.

— Mon cher Monsieur, combien pensez vous qu'il y ait de bœufs dans le troupeau qui passe? — Je crois qu'il y en a 77. Le premier interlocuteur suit le troupeau, le compte et trouve juste 77 têtes de bétail. Puis, revenant sur ses pas, il dit au second : » Mais comment, d'un coup d'œil, avez-vous pu trouver si juste? — C'est bien simple; j'ai compté les jambes, et j'ai divisé par 4.

Une petite fille pleurait. Sa mère, pour la consoler, la conduit devant un magasin de nouveautés et lui montre les poupées richement costumées qui s'étalent dans les vitrines de la devanture. « Vois-tu, ces poupées ne pleurent pas. — Ces poupées ne vivent pas; elles pleureraient aussi, si elles étaient vivantes. »

Un petit garçon de trois ans, passant devant une église et remarquant qu'elle était fermée, se mit à dire : « Le bon Dieu sera allé se promener. »

Un autre enfant demandait à sa mère : « Les moineaux savent-ils ce qu'ils sont? »

CHRONIQUE SCOLAIRE

Berne. — Les instituteurs de la conférence de Bienne, discutant la question des livres pour l'enseignement religieux, étaient, selon la *Berner-Schulblatt* du 2 juillet, assez divisés. La majorité voulait un seul manuel, la minorité laisser la liberté entre deux manuels.

St-Gall. — Une statistique nous apprend que ce canton a maintenant une population de 127.500 catholiques et de 81.500 protestants, donc une prépondérance numérique considérable de catholiques,

Genève. — Le professeur Frédéric-Henri Amiel, dont la littérature et la philosophie déplorent la fin prématurée, a fait en mourant plusieurs legs aux instituteurs, aux sourds muets et aux étudiants. Le noble cœur de cet homme de lettres et professeur éminent se montre encore dans cet acte de ses dernières volontés.

France. — M. Jules Simon, l'illustre philosophe et homme d'Etat, a fait rétablir le nom de Dieu à côté de celui de la patrie. Nous ne comprenons pas la pensée de ceux qui, n'étant pas athées, estiment qu'il y a là une atteinte à la laïcisation dans le vote qui a donné raison à l'auteur du devoir et de l'école. Ecole laïque ne signifie pas école athée. C'est ce que les défenseurs de la laïcisation disaient eux-mêmes dans le principe.

— Le recteur de l'académie de Poitiers, M. Chaignet, a défendu par circulaire de se servir du tutoiement en parlant aux élèves. Il a interdit également la mise à genoux des dits élèves comme moyen disciplinaire. Cet agenouillement dont se plaignent les inspecteurs d'écoles n'est évidemment pas pédagogique. Quant au tutoiement, les opinions peuvent varier. On veut traiter l'enfant comme un homme, avant qu'il en ait la raison et la dignité.

— Les efforts de M. Gérard, le recteur de l'académie de Paris, tendent depuis deux ans à affranchir complètement de leçons les directeurs d'écoles pour qu'ils puissent se vouer entièrement à la surveillance, à la direction du personnel, au contrôle pédagogique, aux relations avec les parents et les élèves.

— La Ligue de l'enseignement, créée par Jean Macé, a fondé 640 bibliothèques pour les communes et les écoles, 195 pour l'armée, 71 pour les instituteurs. Elle a de plus fourni à 1,900 écoles une partie du matériel nécessaire, en globes, cartes, images, et dépensé *ad hoc* 753.000 fr.

Autriche. — Une société d'amis de la jeunesse fait donner des leçons gratuites de natation à de pauvres enfants.

Allemagne. — La revue allemande paraissant à Stuttgart payait au célèbre écrivain Hacklænder une rente annuelle pour qu'il consentît à passer pour le directeur de cette revue. Ainsi, en France, l'inspecteur général Noël recevait une somme énorme pour laisser mettre son nom à la grammaire Chapsal.

— Un beau trait du prince royal de Prusse nous est raconté par les journaux de l'Allemagne *(Allg. Schulzeitung)* et par le *Beobachter* de Zurich, auquel nous l'empruntons. C'était à Carlsbad, avant la guerre franco-allemande. Une jeune fille de dix ans, d'aspect misérable, accosta le prince qu'elle ne connaissait pas pour lui demander la charité. Sa mère, une veuve, disait-elle, avait une maladie de langueur. Le prince, comme l'empereur Joseph II, de bienfaisante mémoire, la suivit et, s'étant assuré du triste état de la pauvre femme, lui envoya le médecin et mit une somme à la disposition de la pauvre famille. Au retour de la guerre franco-allemande, il s'informa du sort de ses protégés et apprit que la mere était morte et que la fille était doublement orpheline. Par l'ordre du prince, on la mit en pension chez de braves gens et elle fut formée à l'état d'institutrice. Cette jeune fille, arrivée maintenant à l'âge de vingt ans, vient de se marier avec un instituteur, et la cérémonie s'est faite avec le consentement du prince.

Grande-Bretagne et États-Unis. La patrie de Darwin est toujours celle de la Bible. Les feuilles politiques et littéraires, comme les

feuilles religieuses, ont parlé de la révision du *Nouveau-Testament*. On aurait dit, observe un journal français, que l'attention publique s'était détournée de l'Inde et de l'Irlande pour se porter sur les Écritures.

Cette révision a produit une plus grande sensation encore à New-York, où il s'en est vendu 800.000 exemplaires en mai. Le Dr Schaff, le président de la révision américaine, est notre compatriote; il est né à Coire et s'est fait connaître par ses savants ouvrages.

Italie. — M. Vincent de Castro, que nous avons vu dans nos deux congrès de Genève et de Lausanne, a adressé au ministre de l'instruction publique une épître ou rapport sur *les asiles de l'enfance* où il expose les phases subies par cette institution dans la péninsule depuis la loi Casati (1859) qui n'en faisait pas mention, parce que l'asile était alors plutôt considéré comme établissement de bienfaisance. Mais cela a changé depuis 1848, où, grâce aux efforts des amis des *jardins d'enfants*, M. de Castro surtout, ces derniers ont été introduits et naturalisés. Il y a environ 422 jardins d'enfants en Italie. Un congrès des représentants de ceux-ci se tiendra à Naples du 13 au 15 septembre.

Dans son épître à M. Baccelli, le ministre actuel de l'instruction publique, M. de Castro prétend que la forme typique des jardins d'enfants est tout italienne et en fait remonter les origines premières à Quintilien et à Viltorin de Feltre. Ces deux hommes célèbres, dont le premier était Espagnol d'origine, ont cherché certainement à rendre l'instruction *attrayante* et à joindre le jeu à la leçon. Mais sous sa forme actuelle, c'est bien à Frœbel qu'appartient l'installation du jardin d'enfants.

États-Unis. — Après avoir tué ou essayé de tuer les rois, c'est aux présidents qu'on en veut maintenant. Après Lincoln, c'est Garfield. Telle est la conséquence des doctrines qui tendent à innocenter les assassinats des hommes publics et des chefs d'État.

Ephémérides pédagogiques.

Naissances — JUILLET

1 1646. Leibnitz. Godefroi-Guillaume, le premier des grands philosophes de l'Allemagne, promoteur des hautes études et de l'enseignement positif; né à Leipzig, mort à Hannovre, le 14 novembre 1716.

19 1698. Bodmer, J.-J., né à Greiffensée, professeur au Carolinum de Zurich, promoteur de la littérature nationale allemande; mort à Zurich le 2 janvier 1783.

21 1819. Fondation de la Société des étudiants de Zofingue dans la ville de ce nom (Louis Vulliémin, l'historien national, l'un des fondateurs).

24 1698. Ouverture de l'asile des orphelins de Halle, sous le pasteur Francke, le chef de la première des grandes écoles pédagogiques de l'Allemagne.

PARTIE PRATIQUE

VARIÉTÉS.

Une leçon de prononciation.

Victor Hugo, dans son dernier poème les *Quatre vents de l'esprit*, place un morceau intitulé : *Plainte d'un proscrit*, dans lequel on lit les vers suivants :

Proscrit, regarde les roses,
Mai, joyeux, de l'aube en pleurs
Les reçoit toutes écloses ;
Proscrit, regarde les fleurs.
Je pense
Aux roses que j'aimai ;
Le mois de mai sans la France
Ce n'est pas le moi de mai.

Mlle Sarah Bernhard, la célèbre actrice, devait réciter cette poésie, et, comme elle la disait devant M. Sarcey, le spirituel critique, elle prononça le mot « mai » (1) ouvert, comme s'il avait un accent grave. A ce sujet, voici le dialogue qui s'engagea entre eux.

Eh bien, dit M. Sarcey, Victor Hugo, dans cette pièce, fait rimer *le mois de mai* avec *je semai, je fermai, j'aimai ;* et vous prononcez le mois de MAIS, comme s'il y avait un accent grave, un E largement ouvert. Vous me rompez toute l'harmonie du morceau ; vous lui enlevez sa sonorité triste ; vous ne donnez plus à l'oreille, en la privant du retour de la rime, la sensation qu'a cherchée le poète.

— Comment, s'écria-t-elle stupéfaite et indignée, vous voulez que je prononce le mois de *mé ?*

Et elle insistait sur le son fermé de la syllabe.

— Et d'abord ce n'est pas moi qui le veux, c'est Victor Hugo. S'il avait entendu que l'on prononçât *mè* (accent grave), il eût trouvé d'autres rimes au mot que *je fermai, je semai, j'aimai*. Mais ce n'est pas là une fantaisie de Victor Hugo. Victor Hugo a suivi la tradition de tous les poètes français depuis le seizième siècle. Jamais le mois de mai, et Dieu sait si l'on en a parlé en vers, n'a rimé qu'avec des sons fermés.

Le mois de *mé !* répétait-elle, le mois de *mé !* non jamais je ne dirai le mois de *mé !* Cela est affreux ! le son est d'une vulgarité horrible.

— Et cependant vous dites un quai, en prononçant *qué*. Jamais vous n'avez dit le *què* Malaquais. Vous dites le *qué* Malaqué. *Quai* rime avec *j'embarquai* comme *mai* avec *je semai*.

— Quai, je ne dis pas ; passe encore pour *quai*. Mais quant à *mai* (et elle ouvrait largement le son) jamais je ne m'y résoudrai.

— Et gai, repris-je ! est ce que vous direz d'un homme qu'il est *què*, ou même d'une foule qu'elle est *què*. Vous dites *gué*, comme *qué*, comme *mé*.

(1) Littré veut qu'on prononce *mè*.

— Oui *qué*, *gué*, cela va ; mais jamais on n'a dit *mé*. Au Conservatoire, on dit *mè ;* à la Comédie-Française on dit *mè ;* dans le monde des gens qui parlent bien, on dit *mè ;* et jamais je ne dirai autrement que *mè*.

— Permettez-moi de penser, si cela est vrai, que l'on a tort au Conservatoire, tort à la Comédie Française, tort dans le monde. Il faut dire *mé* ne fût-ce que pour le différencier de la disjonctive *mais*.

Mlle Sara Bernhardt relut la strophe, et fermant le livre :

— Eh bien ! je préfère ne jamais dire la pièce !

— A la bonne heure ! reste à savoir qui y perdra le plus du poète ou de vous. Car vous vous privez, pour un mince scrupule, d'un morceau délicieux qui ferait beaucoup d'effet.

Après avoir rapporté cet entretien, M. Sarcey fait remarquer la tendance de la bonne compagnie parisienne à ouvrir les *e*, même ceux qui ont été le plus longtemps fermés. Il rappelle, qu'il y a quelque trente à quarante ans, on disait, dans le bon usage : *siége*, *privilége*, *liége*, *siécle*, comme ils étaient écrits, avec un accent aigu ; il en était de même de *neige*, *que sais-je ?* et il termine son spirituel article par cette observation, dont les enfants de nos écoles, les garçons surtout, devraient bien faire leur profit, eux qui disent constamment *mé*, *té*, *sé*, *lé*.

« Une des marques les plus certaines d'une mauvaise éducation à cette heure, c'est de ne pas prononcer très ouvert, *mes*, *tes*, *ses*, *les*, qui autrefois, même dans la bonne compagnie, étaient presque fermés. La tendance à ouvrir les *e* et les *ai* partout où on les rencontre est donc visible, et j'ajoute qu'elle est presque universelle. (1)

« C'est égal, je demande grâce pour ce pauvre mois de *mai*, qui n'aura plus de rime du tout si on ouvre la syllabe ; car il ne pourra plus rimer qu'avec des mots pourvus d'un *s*, comme *jamais*, *promets*. Il disparaîtra du vers. Mai chassé de la poésie ! cela se peut-il ? »

Nous avons reçu quelques communications relatives aux *Phrases à corriger*, insérées dans le numéro du 1er juillet ; nous en parlerons prochainement. — On nous envoie également quelques compositions ; nous serions heureux d'en insérer, mais pourquoi nos correspondantes choisissent-elles les sujets dont le développement a déjà été publié ici ? Quelque chose d'original et d'inédit s'il vous plaît. — Mlle Boulotte, à Oran, nous a fait parvenir la solution exacte et raisonnée des problèmes de comptabilité posés dans le numéro du 15 avril. — M. G. B au L. Votre article : *Des genres latins et français* nous est parvenu, mais sa place est-elle dans la *Partie pratique ?* Nous soumettrons la question à qui de droit ; en attendant, merci.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes envoyés par M. l'inspecteur Guebhart aux commissions d'éducation du canton de Neuchâtel, qui lui en ont fait la demande.

(1) Cette tendance ne viendrait-elle pas de ce que l'étude rationnelle de la grammaire, telle que l'enseignent aujourd'hui les hommes de science, a beaucoup mis en relief l'importance de *l'accent tonique ?*

Ajoutons que pour le degré inférieur chaque opération juste valait deux points ; total, 10, — pour le degré moyen, 3 points pour les numéros 1 et 2 et 4 pour le troisième ; total, 10 ; — pour l'ordre supérieur, 2 points pour les nos 1 et 2, 3 pour le 3e, et 3 pour le 4e ; également, 10 points.

Degré inférieur (de 7 à 9 ans).

Numération : 1° Ecrire sous dictée : 74 chevaux ; 97 bœufs, 302 chèvres, 786 moutons ; — 1406 chameaux, 5600 ânes.

2° Auvernier a 814 habitants ; Bevaix 903 : Bôle ; 372 ; Peseux 825 ; Rochefort 693. Combien dans les 5 villages réunis : *Rép : 3612.*

3° En 1870, Colombier avait 1267 habitants ; aujourd'hui, il en compte 1653. — Quelle est la différence ? — *Rép : 386.*

4° Un propriétaire vend 349 litres de vin blanc à fr. 0,58 cent. le litre et 870 litres de vin rouge à fr. 0,95 le litre.— Quelle somme retire-t-il en tout ? - *Rép : fr 1028, 92 c.*

5° Une troupe d'ouvriers battent 192 gerbes par jour ; combien mettront-ils de jours pour battre 3456 gerbes ? — *Rép : 18 jours.*

Degré moyen (de 9 à 11 ans).

Calculs : 1° Le district de Neuchâtel compte 21908 habitants ; celui de Boudry 12918 ; celui du Val-de-Travers, 16318 ; celui du Val-de-Ruz 9088 ; celui du Locle 17399 ; celui de la Chaux-de-Fonds, 26120. — Quelle est la population totale du canton ? — *Rép : 103751.*

2° Une personne achète 49m45 de drap à fr. 15.25 le mètre ; elle donne pour payer un billet de fr. 1000. — Que lui rend-on ?— *Rép : fr. 245.89.*

3° 12 personnes ont consommé en un jour 7 kg. 9 dg. de bœuf à fr. 1.20 le kg. et 9 hg. de veau à fr. 1.30 le kg. — Combien doit chaque personne pour cette dépense ? — *Rép : fr. 0,80 cent.*

Degré supérieur (11 ans et au-dessus).

1° D'après le recensement fédéral de 1880, le canton de Neuchâtel compte 103.751 habitants ; Vaud, 229.588, et Genève, 93.239. Quelle est la population totale de ces trois cantons romands ? — *Réponse : 426 578.*

2° Un marchand a acheté trois pièces de drap à raison de fr. 42,50 le mètre ; il a déboursé fr. 5384,75 ; la première contient 50m.2 et la seconde 40 m. Combien la troisième contient-elle de mètres ? — *Réponse ; 36m.5.*

3° Une machine à tisser fait par jour 68m.25 de drap qui se vend fr. 9,75 le mètre. Au bout de 20 5/6 jours de travail, quelle sera la valeur du drap fourni et quel bénéfice aura le fabricant, s'il gagne les 2/5 sur la vente ? — *Réponse : valeur, fr. 13863,27 ; gain, fr. 5545,30.*

4° *Garçons.* — On recouvre en zinc une caisse formant un cube parfait et une colonne cylindrique. La caisse, dont on ne recouvre que cinq faces, mesure 0m,75 de côté, la colonne 3m,25 de circonférence et 4 m de haut. Le zinc coûte brut fr. 8,25 le mètre carré. A combien s'élève la note du zingueur, qui compte pour son travail le 25 % en sus du prix brut du zinc qu'il a également fourni ? — *Réponse : fr. 163,07.*

4° *Filles.* — Une lingère achète quatre pièces de toile mesurant chacune 79m,90, à fr. 0,95 le mètre. Elle en fait des chemises qui exigent chacune 3m,4. On demande : 1° combien elle fera de chemises ; 2° combien

elle devra revendre la chemise pour gagner le 15 % sur le prix d'achat? — *Réponse : 1° 94 chemises ; 2° fr. 3 71 la chemise.*

REMARQUE. — Tous ces calculs seront dictés et non posés à la planche noire. Les élèves travailleront *absolument* seuls, les copistes mis à part. Tous ces travaux se feront, pour tous les degrés, sous les yeux d'une section de la commission d'éducation. Dans chaque classe, on déterminera le temps à laisser aux élèves pour les calculs comme pour les compositions.

FRANÇAIS.

Dictée orthographique (degré supérieur)

LE MUSÉE D'ARTILLERIE, A PARIS.

Sur la rive gauche de la Seine, le Musée d'artillerie déroule ses sombres couloirs où dorment, du lourd repos qui suit les batailles, toutes les armes offensives et défensives de l'humanité militante (1), depuis la hache en silex de l'âge de pierre jusqu'au fusil chassepot : (2) cuirasses grecques qu'on dirait ramassées sous les murs mêmes de Troie, panoplies (3) du moyen âge pareilles à des statues de fer et d'airain, armures portées par les rois et par les héros, casques italiens brodés d'arabesques (4) et de ciselures qui seraient dignes d'encadrer la tête des guerriers et des paladins (5) de l'Arioste (6), épées de toutes les trempes et de toutes les formes, engins bizarres qu'on prendrait pour des instruments de torture, armes orientales si splendides et si éclatantes qu'elles donnent l'idée d'un écrin de la mort ; série complète de l'artillerie, débutant par des bombardes (7) informes pour finir par les canons nouveaux, machines mathématiques, instruments de précision de la guerre moderne.

(*Les Trésors de Paris, par Paul de Saint-Victor*).

NOTES. — 1. Qui combat ; se dit surtout de l'*Eglise militante* en opposition à l'*Eglise triomphante*. — 2. Nom propre devenu nom commun par antonomase, comme barème, calepin, harpagon, macadam, mentor, quinquet, tartufe, etc. — 3. Du grec *pan*, tout et *oplon*, arme, collections d'armes, trophées — 4. Ornements de peinture et de sculpture à la manière des arabes — 5. Principal seigneur qui suivait Charlemagne à la guerre ; plus tard, chevalier errant — 6. Célèbre poète italien du XIVe siècle auteur du *Roland furieux*, poème héroï-comique. — 7. Nom des anciens canons, tels que ceux des Anglais à la bataille de Crécy en 1346, les premiers employés à la guerre.

Exercice de rédaction.

Indépendamment de la composition proprement dite, un excellent exercice pour habituer les enfants à la rédaction, c'est de leur demander de faire, par écrit, le compte-rendu, le résumé ou l'analyse d'une de leurs lectures. Le travail suivant, dans ce genre, a été fait par un élève de quinze ans : nous le donnons à titre d'encouragement, et peut-être de spécimen pour les jeunes gens de cet âge.

En route pour la Havane

(par QUATRELLES.)

En parcourant quelques numéros de la *Revue littéraire et politique*, le récit d'un voyage d'un auteur français, *Quatrelles*, intitulé : *En route pour la Havane*, m'a vivement intéressé; c'est avec l'espérance de procurer le même plaisir à mes condisciples que je vais essayer de l'analyser.

Quatrelles commence par s'adresser à son cocher, début très original à ce qu'il me semble : « Six heures sonnent, lui dit-il, le jour va paraître; en route, Pierre, sanglez la dernière malle et partons. » Tandis qu'il ouvre la fenêtre et se penche pour voir si la voiture est en bas, le vent fait irruption dans la chambre. Il met partout le désordre, tout grince, tout craque, tout vole et tout tournoie. Le cocher est déjà sur son siège, il est à demi-endormi, mais il interrompt à chaque instant son somme pour souffler dans ses doigts engourdis. Vite, Quatrelles referme la fenêtre, et, après avoir embrassé une dernière fois les siens, il se précipite dans la voiture. Une larme lui monte aux yeux; qui sait s'il reverra sa femme et ses chers enfants? Mais il la refoule bien vite. La voiture roule bruyante dans la ville encore muette. L'on arrive à la gare; les billets sont pris, les bagages enregistrés, la vapeur siffle, Pierre est parti. Adieu!

Le voyageur passe rapidement de sa demeure à Calais; il ne dit pas grand'chose de cette ville, tant de souvenirs, de projets, de regrets, d'espérances se pressent dans son cœur! De Calais à Douvres, son enthousiasme se refroidit singulièrement; comment exiger, en effet, que l'enthousiasme s'épanouisse dans des cœurs aussi secoués que le sont ceux des passagers du *Vivid*; un cri de ravissement peut-il sortir du gosier meurtri du patient? un sourire peut il naître sur ses lèvres souillées? C'est alors qu'il s'écrie dans un accent de mauvaise humeur : « O *Vivid*, qu'est auprès de toi la barque de Dante, qui saura jamais le nombre des blasphèmes proférés contre toi? Qui comptera les cris, les grincements de dents que tu as provoqués? Mais continue en paix ton œuvre empestée et maudite; je n'entends pas brûler ma poudre aux moineaux. Je réserve mon plomb pour un plus gros gibier! »

Le gros gibier, c'est le *Tasmanian* dont nous aurons à parler un peu plus tard. Quatrelles nous fait assister à son débarquement à Douvres; il n'a que le temps de s'élancer dans un wagon qui le transporte rapidement à Londres et de là à Southampton. Passant toujours rapidement sur le voyage qui se fait par terre, il en arrive à un chapitre intitulé ; *La mer*, qui, à mon avis, est l'un des plus beaux de ses récits. Ecoutons-le plutôt :

« La mer, vue de la mer, quelle gigantesque déception! Belle quand elle est malfaisante, elle devient nulle dès qu'elle est inoffensive. Que me font les siècles d'admiration qu'elle a provoqués, les flots de lyrisme qu'elle a soulevés! Non, je ne suis pas un esprit poétique, s'il me faut admirer cette éternelle ligne droite que l'œil humain rencontre implacablement dès qu'il se lève. A cette vague une vague vient se souder, puis une autre, une autre encore. A laquelle donnerez-vous la préférence?

(*A suivre.*)